

Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe

DEL-2025 – DAF-19

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 2025**

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 13 du mois de juin à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	COMMUNES	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
1	Abymes	DAVID	Pierre-Emile	X		HOUBLON	Christine		
2	Abymes	LOUIS-MARIE	Annie	X		CELIGNY	Jean-Luc		
3	Anse-Bertrand	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges		
4	Anse-Bertrand	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre		
5	Baie-Mahault	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary		
6	Baie-Mahault	MOUSSE	Tony	X		BERNADOTTE	Denis		
7	Baillif	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	Baillif	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred		
9	Basse-Terre	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	Basse-Terre	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	Bouillante	ABELLI	Thierry		X	COËZY	Georget		
12	Bouillante	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	Capesterre B/E	ZOZO	Gaby		X	DORVILLE	Murielle		
14	Capesterre B/E	JOSPITRE	Christian	X		BALON	David		
15	Deshaies	OPET	Ghislaine		X	PHILETAS	Christina		
16	Deshaies	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys		
17	Désirade	ROBIN	Sabrina		X	SAINT-AURET	Sylvette		
18	Désirade	DESIREE	Pierre		X	ROSEAU	Fabrice		
19	Gosier	FRAIR	Jules		X	BORDELAIS	Félicien		
20	Gosier	JEANNE	Ghylaine		X	BEAUPERTHUY	Emmery		
21	Gourbeyre	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole	X		DI RUGGIERO	Patrick		
22	Gourbeyre	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	Goyave	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge		
24	Goyave	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	Lamentin	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	Lamentin	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien		
27	Marie-Galante	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	Marie-Galante	NAVIS	François		X	TOTO	Joel		
29	Morne -à - l'Eau	MANNE	Éric		X	DANQUIN	Alberte		
30	Morne -à - l'Eau	BONTE	Jean-Louis	X		EMMANUEL	Anaïs		
31	Moule	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick		
32	Moule	ARMOUGOM	Betty	X		LOQUES	Rose-Marie		

	<i>COMMUNES</i>	<i>TITULAIRES</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	<i>SUPPLEANTS</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	Petit-Bourg	DEZAC	Philippe	X		COQUITTE	Richard	X	
34	Petit-Bourg	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	Petit-Canal	CHERALDINI	Laurent	X		VERVIN	Rony		
36	Petit-Canal	KINDEUR	Ornella	X		MORDIER	Rose-Lise		
37	Pointe-à-Pitre	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	Pointe-à-Pitre	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	Pointe-Noire	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	Pointe-Noire	MELANE	Merlin	X		FAMIBELLE	Roselise		
41	Port-Louis	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	Port-Louis	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	Saint-Claude	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	Saint-Claude	LAVAUURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	Sainte-Anne	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	Sainte-Anne	COUPPE DE K/MARTIN	Georges		X	NARDIN	Georges		
47	Sainte-Rose	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	Sainte-Rose	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	Saint-François	ABELA	Jean-Marie	X		PARSHAD	Alain		
50	Saint-François	ALBERT	Richard		X	VEYRIER	Didier		
51	Terre de Bas	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Jérôme		
52	Terre de Bas	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	Terre de Haut	BONBON	Louly		X	BRUDEY	Jérôme		
54	Terre de Haut	PROCIDA	Gérard		X	AZINCOURT	Allan		
55	Trois-Rivières	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	Trois-Rivières	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	Vieux-Fort	ANDRÉ	Héric		X	DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	Vieux-Fort	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	Vieux-Habitants	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	Vieux-Habitants	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Secrétaire de séance : Mme Betty ARMOUGON

Procuration : Monsieur Éric LATCHOUMANIN à Monsieur Georges COUPPE DE K/MARTIN

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'article L.2121-31 du CGCT,

Vu l'article L.2222-3 du CGCT,

Vu l'avis de la commission des Finances du 2 juin 2025 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 du syndicat ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du syndicat ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le comité syndical,

DECIDE :

Article 1 : d'approuver le compte financier unique pour l'exercice 2024.

Article 2 : d'arrêter les résultats définitifs comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	50 157 087,29	8 591 041,00	58 748 128,29
	Recettes réalisées	B	23 993 431,28	9 187 676,46	33 181 107,74
	Restes à réaliser	C	22 742 275,90	0,00	22 742 275,90
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	39 028 140,80	9 954 803,00	48 982 943,80
	Dépenses réalisées	E	14 543 547,62	8 846 552,56	23 390 100,18
	Restes à réaliser	F	22 234 670,66	0,00	22 234 670,66
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	9 449 883,66	341 123,90	9 791 007,56
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-11 128 946,49	1 363 762,00	-9 765 184,49
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	-1 679 062,83	1 704 885,90	25 823,07
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	507 605,24	0,00	507 605,24
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	-1 171 457,59	1 704 885,90	533 428,31

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le jeudi 19 juin 2025
Président
DULAC Daniel





Sy.MEG

SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DE LA GUADELOUPE

Au cœur de nos énergies !

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-200010759-20250613-DEL-2025-DAF-19-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2025



**territoire
d'énergie**

GUADELOUPE



RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2024

PRÉAMBULE.....	2
I. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 -GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS.....	2
II. STUCTURE ET ANALYSE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – DÉPENSES ET RECETTES.....	3
A. La section de fonctionnement.....	3
B. La section d'investissement.....	5
III. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE	7
IV. L'ÉPARGNE	8
V. CONCLUSION.....	8

PRÉAMBULE

Le président de la collectivité et le comptable de la DGFIP élaborent ensemble le « **compte financier unique** » ;

Le compte financier unique (CFU) retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes de la collectivité et présente une information financière rationalisée et simplifiée. Il constitue ainsi le bilan financier de l'ordonnateur et du comptable qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'ils ont exécutées.

Il termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année 2024.

Ainsi le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget principal a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu en novembre 2023
- Le vote du budget primitif intervenu en décembre 2023
- Le budget supplémentaire intervenu en juin 2024
- La décision modificative n°2 adoptée en décembre 2024
- La décision modificative n°3 relative à la fongibilité des crédits décembre 2024

Le présent rapport financier a pour objectif de fournir une vue d'ensemble claire et transparente des résultats financiers du syndicat pour l'exercice 2024, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57.

Elle reprend pour l'essentiel les éléments déjà présentés lors du débat d'orientations budgétaires en les actualisant avec les données définitives de l'exercice 2024.

Ce rapport vise à fournir une analyse détaillée des recettes et des dépenses du syndicat, ainsi que l'endettement et la capacité d'autofinancement de la collectivité, afin de faciliter la prise de décisions éclairées et d'assurer une gestion financière transparente et responsable.

I. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 -GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Par section, les grandes masses du compte financier unique 2024 se présentent, en mouvements budgétaires, en prévisions et réalisations comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	50 157 087,29	8 591 041,00	58 748 128,29
	Recettes réalisées	B	23 993 431,28	9 187 676,46	33 181 107,74
	Restes à réaliser	C	22 742 275,90	0,00	22 742 275,90
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	39 028 140,80	9 954 803,00	48 982 943,80
	Dépenses réalisées	E	14 543 547,62	8 846 552,56	23 390 100,18
	Restes à réaliser	F	22 234 670,66	0,00	22 234 670,66
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B — E	9 449 883,66	341 123,90	9 791 007,56
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-11 128 946,49	1 363 762,00	-9 765 184,49
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-1 679 062,83	1 704 885,90	25 823,07
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	507 605,24	0,00	507 605,24
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 171 457,59	1 704 885,90	533 428,31

Le besoin de financement de la section d'investissement pour l'exercice 2024 résulte de l'addition des restes à réalisés et du report du résultat antérieur soit -1 171 457.59 €.

L'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2024 est le résultat cumulé d'une maîtrise des dépenses et des recettes de fonctionnement soit 1 704 885.90 €.

II. STRUCTURE ET ANALYSE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – DÉPENSES ET RECETTES

A. La section de fonctionnement

a) Les dépenses

Les dépenses de la section de fonctionnement pour l'année 2024 se sont élevées à un total de 8 846 552.56 €.

Chapitre	Intitulé	Provisions	Réalisations Mandats émis	Rattachement	Total des réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12/2024
011	Charges à caractère général	1 163 882,00	688 677,92	290 353,85	979 031,77	84,12	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 362 000,00	2 340 802,01	7 760,00	2 348 562,01	99,43	0,00
014	Atténuations de produits	3 788 895,00	3 494 465,46		3 494 465,46	92,23	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	257 603,00	215 023,99	19 221,55	234 245,54	90,93	0,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 572 380,00	6 738 969,38	317 335,40	7 056 304,78	93,18	0,00
66	Charges financières	599 764,00	405 922,64	0,00	405 922,64	67,68	0,00
67	charges spécifiques	50 000,00	18 509,23	0,00	18 509,23	37,02	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciation (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		8 222 144,00	7 163 401,25	317 335,40	7 480 736,65	90,98	0,00
023	Virement à la section d'investissement	193 604,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 539 055,00	1 365 815,91	0,00	1 365 815,91	88,74	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre defonctionnement		1 732 659,00	1 365 815,91	0,00	1 365 815,91	78,83	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 954 803,00	8 529 217,16	317 335,40	8 846 552,56	88,87	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 954 803,00	8 529 217,16	317 335,40	8 846 552,56		0,00

Les catégories de dépenses d'un montant de 7 480 736.65 € comprennent les charges à caractère général, charges de personnel, les atténuations de produits (reversement aux

communes TCFE et RODP], les autres charges de gestion courante, les charges financières et les charges spécifiques.

Le reversement aux communes de la TCFE et de la RODP a représenté la plus grande part des dépenses, avec un montant total de 3 494 465.46 €, soit 39.49% du total des dépenses de fonctionnement.

Les charges de personnel ont enregistré un montant total de 2 348 562.01 €, soit 26.54% des dépenses totales.

Les charges à caractère général, telles que les fournitures, les services et les frais généraux, ont atteint 979 031.77 €, soit 11.06% des dépenses totales.

Les charges financières ont enregistré la somme totale de 405 922.64 €, soit 4.59% du montant total des dépenses.

Les autres charges de gestion courante ont comptabilisé la somme de 234 245.54 €, soit 2.66% du montant total des dépenses. Enfin, les charges spécifiques ont représenté la plus petite part des dépenses, avec un montant de 18 509.23 €, soit 0.21% des dépenses total de fonctionnement.

La catégorie des dépenses d'ordre a égalé la somme totale de 1 365 815.91 € soit 15.44% des dépenses totales. Ces dépenses correspondent aux dotations aux amortissements.

b) Les recettes

Les recettes de la section de fonctionnement pour l'année 2024 se sont élevées à un total de 9 187 676.46 €.

Chapitre	Intitulé	Prévisions	Réalisations Titres émis	Rattachements	Total des réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12/2023
013	Atténuations de charges APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	694 375,00	1 084 641,30	0,00	1 084 641,30	156,20	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 079 585,00	7 404 049,00	0,00	7 404 049,00	104,58	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	192 581,00	29 618,00	44 235,57	73 853,57	38,35	0,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	31 007,74	0,00	31 007,74	105,11	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 996 041,00	8 549 316,04	44 235,57	8 593 551,61	107,47	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov (semi budgétaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		7 996 041,00	8 549 316,04	44 235,57	8 593 551,61	107,47	0,00
042	Opérations d'ordre transfert entre section	595 000,00	594 124,85	0,00	594 124,85	99,85	0,00
043	Opération d'ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		595 000,00	594 124,85	0,00	594 124,85	99,85	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		8 591 041,00	9 143 440,89	44 235,57	9 187 676,46	106,94	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de 2022		1 363 762,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 954 803,00	9 143 440,89	44 235,57	9 187 676,46		0,00

Les sources de recettes réelles d'un montant de 8 593 551.61 € comprennent les produits des services et du domaine (RODP), les impôts et taxes (Accise sur l'électricité), les dotations des communes et les autres produits de gestion courante.

L'accise constitue la principale source de recettes, avec un montant total de 7 404 049.00 €, soit 93.53% des recettes totales. La redevance R1 a enregistré la somme totale de 489 751 €, soit 6%. La redevance d'occupation du domaine public a atteint 594 890 €, soit 7% des recettes totales. Enfin, les autres produits de gestion courante ont comptabilisé 31 007.74 €, soit 0.34% des recettes totales de fonctionnement.

Les recettes d'ordre ont enregistré le montant total de 594 124.85 €, soit 6.47% des recettes totales. Ces recettes correspondent aux travaux réalisés en régie.

Le résultat de fonctionnement pour l'exercice 2024 s'est établi à 1 704 885.90 euros. Cela signifie que le syndicat a enregistré un excédent de recettes par rapport aux dépenses. Ce résultat est dû principalement une planification budgétaire optimisée et à une poursuite des efforts relatifs à la maîtrise des charges de fonctionnement.

B. La section d'investissement

a) Les dépenses

Les dépenses d'investissement pour l'exercice 2024 se sont élevées à 14 543 547.62 €.

Chapitre	Intitulé	Prévisions	Réalisations Mandats émis	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12/2024
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	135 445,81	28 321,51	20,91	81 025,63
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	213 979,90	71 815,77	33,56	64 632,62
22	Immobilisation reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	35 997 644,09	11 773 561,29	32,71	22 089 012,41
	Total des dépenses d'équipement	36 347 069,80	11 873 698,57	32,67	22 234 670,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 000,00	141 809,75	94,54	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 526 071,00	1 526 070,08	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 676 071,00	1 667 879,83	99,51	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 023 140,80	13 541 578,40	35,61	22 234 670,66
040	Opérations d'ordre transfert entre section	595 000,00	594 124,85	99,85	0,00
041	Opération patrimoniales	410 000,00	407 844,37	99,47	0,00
	Total des recettes d'ordre en investissement	1 005 000,00	1 001 969,22	99,70	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	39 028 140,80	14 543 547,62	37,26	22 234 670,66
001	Solde négatif reporté de 2022	11 128 946,49			
	Total des dépenses de la section d'investissement	50 157 087,29	14 543 547,62		22 234 670,66

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant total de 13 541 578.40 € comprennent les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, les

opérations d'équipement (renforcement, enfouissement, extension, sécurisation, énergie renouvelable), les remboursements des pétitionnaires et les remboursements d'emprunts.

La réalisation des programmes constitue la part la plus importante avec un montant de 11 873 698.57 €, soit 81.51% des dépenses totales. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 1 526 070.08 €, soit 11% des dépenses totales.

Les dépenses d'ordre ont enregistré un montant total de 1 001 969.22 €, soit 6.89% des dépenses totales. Ces dépenses correspondent au transfert des études suivies de travaux et à la contrepartie des travaux en régie.

b) Les recettes

Les recettes d'investissement pour l'exercice 2024 se sont élevées à 23 993 431.28 €.

Chapitre	Intitulé	Prévisions	Réalisations Titres émis	Taux de réalisation	Restes à réaliser au 31/12/2024
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissements	40 753 996,50	15 358 646,68	37,69	22 742 275,90
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00	3 000 000,00	100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 419,27	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 260 431,79	3 859 705,05	90,59	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		48 014 428,29	22 219 771,00	46,28	22 742 275,90
021	Virement de la section de fonctionnement	193 604,00			
040	Opérations d'ordre transfert entre section	1 539 055,00	1 365 815,91	88,74	0,00
041	Opérations patrimoniales	410 000,00	407 844,37	99,47	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 142 659,00	1 773 660,28	82,78	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		50 157 087,29	23 993 431,28	47,84	22 742 275,90
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		50 157 087,29	23 993 431,28		22 742 275,90

Les recettes réelles d'un montant total de 22 219 771.00 € comprennent les subventions d'équipements, les emprunts et dettes assimilées, les immobilisations corporelles et les dotations, fonds divers.

Les subventions d'investissement ont représenté la plus grande part des recettes, avec un montant total de 15 358 646.68 € soit 64.01% des recettes totales. Il s'agit du FACE, de l'article 8, de la PCT, de la participation des pétitionnaires (particuliers, bailleurs, lotisseurs, communes, EPCI, département, région). Les dotations, fonds divers (FCTVA, excédents de fonctionnement capitalisés) ont enregistré la somme totale de 3 859 705.05 €, soit 16.09% des recettes totales. Le syndicat a également mobilisé 3 000 000.00 € sur un emprunt total de 7 000 000.00 €, soit 12.50% des recettes totales.

Les recettes d'ordre ont totalisé un montant de 1 773 660.28 €, soit 7.39% des recettes totales. Ces recettes sont composées de la contrepartie des dotations aux amortissements et du transfert des études suivies de travaux.

Le résultat d'investissement pour l'exercice 2024 a généré un besoin de financement de -1 171 457.59 € après la prise en compte du solde des restes à réaliser.

III. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

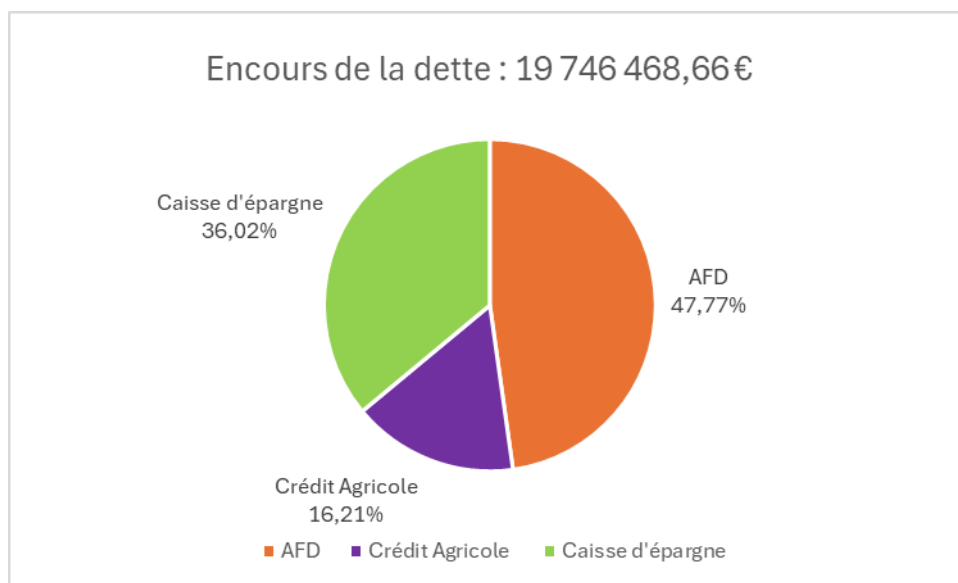
- a) L'endettement du syndicat s'élève au 31/12/2024 à 19 746 468.90 € avec un taux d'emprunt moyen de 1.52% et une durée de vie moyenne de 6ans et 7mois, à la fin de l'exercice 2024, sous forme de 6 emprunts à long terme contractés pour financer les investissements en immobilisations.

L'encours de la dette est réparti entre trois prêteurs :

■ l'Agence Française de Développement pour un montant de 9 431 956.21 €, soit 47.77%

■ la Caisse d'Épargne pour un montant de 7 113 855,88 €, soit 36.02%

■ le Crédit Agricole pour un montant de 3 200 656,81 €, soit 16.21 %



- b) La capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de la dette du syndicat avec son épargne brute, est établie à 18 ans à la fin de l'exercice 2024, ce qui démontre une situation financière contrainte car une telle durée entraîne un poids financier considérable. Les marges de manœuvre pour investir dans de nouveaux projets, différents de ceux prévus au budget, sans recettes nouvelles, sont limitées.

- c) La situation de trésorerie du syndicat est restée très tendue au cours de l'exercice 2024. Au 31 décembre 2024, le solde de trésorerie s'élevait à 2 521 600.23 € à la suite de la mobilisation de la tranche 1 de 3 000 000.00 € de l'emprunt mobilisé auprès de l'Agence Française de Développement. Cette opération financière vise à concourir à la réalisation du programme d'investissement.

IV. L'ÉPARGNE

- a) L'épargne de gestion, qui a mesuré l'épargne dégagée dans la gestion courante hors des frais financiers est de 1 518 737.60 €.
- b) L'épargne brute, qui est affectée à la couverture en priorité du remboursement de la dette et pour le surplus les dépenses d'équipement, est de 1 112 814.96 €.
- c) L'épargne nette, qui est affectée pour les opérations d'équipement, est de – 413 255.12 €.

V. CONCLUSION

L'épargne nette du syndicat est négative, ce qui indique que le syndicat ne génère pas suffisamment de ressources propres pour couvrir le remboursement du capital de sa dette.

Le syndicat devra donc maintenir la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement (y compris ses dépenses de personnel), mais également **poursuivre l'optimisation des recettes et la programmation des investissements au regard des priorités retenues**, afin d'arriver à un niveau d'épargne convenable pour faire face à ses engagements en matière de besoin de financement et de capacité de désendettement pour les années à venir.